

Revue mensuelle EUROPE

Avril 1959

Mistral – Mireille

1859 - 1959

Il est banal de dire d'une grande œuvre littéraire qu'elle est plus célébrée que connue. Mais pour *Mireille* cette divergence de la gloire et de l'étude atteint une dimension invraisemblable, la dimension d'un véritable drame culturel. De cela d'abord il faudrait rendre compte.

On y voit bien des raisons.

L'obstacle de la langue, sans doute, malgré la traduction française qui accompagne toujours le texte. *Mireille* est une œuvre de langue d'oc. Sa connaissance est fonction de la curiosité que l'on a pour la littérature occitane. Et celle-ci, régionale ou régionaliste, marginale comme on l'a dit, longtemps privée du soutien de l'enseignement, a dépensé en pure perte ses chefs-d'œuvre. Fort heureusement et depuis peu d'années, la situation se transforme.

Une notion plus juste de la vie littéraire française permet une remontée des œuvres d'oc aux surfaces de la critique historique. On voudra bien considérer les pages qui suivent comme une préface à ce phénomène considérable que serait la prise en charge de l'expression occitane par une culture française aérée, nuancée, réaliste.

Mais à l'incuriosité pour *Mireille* et son auteur il y a des raisons particulières, qui tiennent à l'œuvre et à l'homme. Le poème provençal est mal intégré à la chose littéraire parce qu'il a été mal étudié, parce qu'on ne sait où le situer selon les perspectives habituelles. La bibliographie mistralienne est abondante, mais décevante. Passe encore pour les analyses formelles, de la langue, du style de la strophe: elles ne sont pas très éclairantes, mais elles existent. Par contre, nous manquent les travaux de synthèse ou d'interprétation qui nous permettraient d'apprécier l'importance de *Mireille*, sa teneur poétique, son contenu d'idées, ses relations à d'autres œuvres. Les jugements que l'on porte souvent pour essayer de placer *Mireille* quelque part dans la littérature universelle sont d'un académisme inoffensif.

Mistral est un classique.

Mistral est un antique.

Mistral est un romantique.

Appréciations si générales et scolaires qu'elles ne prouvent plus rien. Ainsi de la controverse Thibaudet-Maurras jadis, jugements cavaliers d'essayistes. Ils ne remplacent pas la simple étude méthodique de l'œuvre et surtout de sa genèse, où se cache l'intention même du poète. Non pas l'intention affirmée qui peut être de politique personnelle, mais l'intention secrète et sûre, mêlée à l'acte créateur. Nous savons que cette étude ne peut être menée à bien sans une connaissance réelle de la biographie mistralienne. Et ici les interdits foisonnent. Le chercheur avance dans une atmosphère désagréable de scandales minuscules, d'hostilités vêtues en principes. Il avance contre Mistral lui-même qui a très tôt barré les accès aux années de création de *Mireille*. Si bien qu'il est permis de dire que *Mireille*, après un siècle étale de célébration académique, va connaître la vie ardente du chef-d'œuvre dans la mesure où tomberont les précautions voulues par son auteur. Mais déjà il est permis, sans préjuger des interprétations futures, d'ouvrir sur le poème des lumières un peu moins voilées que celles dont on a pris l'habitude pendant un siècle.